Quels engagements pour les volontaires du Défap ?



Travaux de groupes sur les dispositifs d'envoi des volontaires internationaux © Défap

Mardi 10 juillet, 9h30 : la session de formation des futurs envoyés en est à son deuxième jour. Divisés en quatre groupes, certains dans la chapelle, d'autres répartis en divers lieux du 102 boulevard Arago comme le Salon rouge ou le jardin, les participants travaillent sur plusieurs textes encadrant les envois de volontaires – textes dont le Défap est signataire. Pour les uns, c'est la charte «VIES» de France Volontaires (la «Charte des volontariats internationaux d'échange et de solidarité»). Elle a été lancée lors du Salon des Solidarités, en juin 2014, par Annick Girardin, Secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie. Pour un autre groupe, c'est un exemplaire de la «Charte des associations de volontariat de solidarité internationale», un texte de 2009. Il est demandé à tous les participants, dans un premier temps, de repérer des mots clés, révélateurs de l'esprit de chaque charte. De manière à confronter ensuite les travaux des divers

groupes pour permettre aux futurs envoyés du Défap de trouver les valeurs qui les réunissent.

Les discussions s'engagent peu à peu au sein des groupes. On débat sur les expressions les plus significatives. Faut-il mettre en exergue le «rapprochement entre les peuples», les «relations solidaires», la «réciprocité des échanges», le «lien social», le «projet collectif» ? Au bout de trois quarts d'heure, tout le monde est de retour dans la chapelle ; commence alors le travail en commun de rédaction de ce qui deviendra la «Charte de la formation au départ 2018». Un rétroprojecteur, relié à un ordinateur, projette sur un grand écran une page blanche de traitement de texte, où vont venir s'inscrire en direct les commentaires des participants.

«Le but est de savoir ce qui vous a réunis au Défap»

«Vous êtes tous arrivés au Défap par des parcours différents, souligne Laura Casorio, du service Relations et Solidarités Internationales du Défap, qui anime cette partie de la session de formation. Vous allez ensuite partir sur des missions différentes, et vous aurez chacun à construire votre propre parcours. Mais vous êtes tous ici aujourd'hui ; le but est de savoir ce qui vous a réunis au Défap, pour tenter de le formaliser dans un texte commun. Et comme pour toute charte, il nous faut un préambule. Qui peut me donner une déclaration introductive ?»

Les concepts fusent : on parle d'engagement, de solidarité, de liberté, de laïcité, de réciprocité, de respect de l'environnement et de la culture du pays d'accueil, de développement durable dans le respect des objectifs de l'Onu ; on évoque la nécessité de missions conçues dans la durée, qui permettent l'autonomisation de la population, qui renforcent la société civile… Avec de nouveaux questionnements qui se

font jour. La mention du concept de laïcité exclut-elle toute référence au religieux ? De même que le terme de «société civile» ? À ce point de la discussion, Jean-Luc Blanc, qui s'est associé aux travaux de l'un des groupes, prend la parole. Pasteur et actuellement secrétaire général du Défap, il était auparavant responsable du service Relations et Solidarités internationales. «Quand on parle dans le monde des ONG de renforcer la société civile, remarque-t-il, il s'agit de renforcer tout ce qui relève du pouvoir des citoyens, à l'exclusion du politique. Ce qui inclut aussi les Églises. Il s'agit d'éviter que la société n'existe pas seulement dans la soumission au politique…»



Travaux de groupes sur les dispositifs d'envoi des volontaires internationaux © Défap

D'autres concepts se rajoutent au gré des échanges : on évoque le droit de parole du volontaire, la nécessité de respecter la relation d'Église à Église sans chercher à imposer une vision particulière… Mais les débats vont déborder de l'horaire prévu. Ayant rédigé en direct une première version, Laura Casorio montre le texte qui s'affiche à l'écran : «Je vais l'imprimer et l'afficher, avec une feuille à côté pour y inscrire des remarques. Vous pourrez noter en rouge ce que

vous voudriez supprimer, en vert écrire des choses que vous voudriez ajouter. C’est un texte qui va évoluer jusqu’à son adoption par tous les futurs volontaires de cette session, mercredi prochain.» La séance est levée, mais les débats continuent.